

4.5

DEEDERGITION IN DIGITAL 2022/40

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20221212-314182-DE-1-1 Date de réception en préfecture le 19 décembre 2022 Affiché le 19 décembre 2022

# REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 12 DÉCEMBRE 2022 SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2022

# Suite à la convocation en date du 28 novembre 2022 LE CONSEIL DEPARTEMENTAL Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices: 82

Etaient présents: Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUFS, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s): Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CIETERS donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Bertrand RINGOT, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Valérie LETARD donne pouvoir à Barbara COEVOET, Nicolas SIEGLER donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Sébastien SEGUIN, Anne VANPEENE donne pouvoir à Monique EVRARD, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

<u>Absent(e)(s)</u> excusé(e)(s): Grégory BARTHOLOMEUS, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Christine DECODTS, Jean-Claude DULIEU, Marie SANDRA.

<u>Absent(e)(s)</u>: Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Soraya FAHEM, Julien GOKEL, Didier MANIER, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Michel PLOUY, Eric RENAUD.

<u>OBJET</u>: Rapport de suivi des observations de la Chambre régionale des comptes consacré à l'entretien et l'exploitation du réseau routier non concédé (tome 2) sur la gestion du Département du Nord pour les exercices 2016 et suivants.

Vu le rapport DAJAP/2022/467

Vu l'avis en date du 5 décembre 2022 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

### **DONNE ACTE:**

- à l'unanimité à Monsieur le Président de la communication du rapport présentant les actions entreprises à la suite des observations formulées par la Chambre régionale des comptes sur l'entretien et l'exploitation du réseau routier non concédé pour les exercices 2016 et suivants.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 46.

53 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames ARLABOSSE (porteuse du pouvoir de Madame DESCAMPS-MARQUILLY) et DEVOS.

Décision acquise par assentiment de l'assemblé.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental et par délégation, Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Rapport sur les actions entreprises suite aux observations arrêtées par la Chambre Régionale des Comptes des Hauts-de-France sur l'entretien et l'exploitation du réseau routier non concédé pour les exercices 2016 et suivants.

Le 19 février 2021, le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) des Hauts-de-France relatif à l'entretien et l'exploitation du réseau routier non concédé a été adressé au Président du Conseil départemental.

Ce document a été porté à votre connaissance lors de la séance de l'assemblée délibérante du 15 mars 2021.

Conformément aux dispositions de l'article L. 243-9 du Code des juridictions financières, « dans un délai d'un an à compter de la présentation du rapport d'observations définitives à l'assemblée délibérante, l'ordonnateur de la collectivité territoriale [..] présente, dans un rapport devant cette même assemblée, les actions qu'il a entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes ».

Pour rappel, la CRC des Hauts-de-France avait formulé deux recommandations dans son rapport d'observations définitives :

- Recommandation n°1 : Actualiser la notation de 2016 sur la totalité du réseau de chaussées
- Recommandation n°2 : Définir, lors de la prochaine « Trajectoire Voirie », des indicateurs de performance et présenter régulièrement un bilan au Conseil départemental.

Le rapport que je vous présente aujourd'hui s'articule autour de ces deux recommandations afin de vous donner une vision des actions entreprises au sein du Département à l'issue de cette année écoulée.

#### Recommandation n°1: Actualiser la notation de 2016 sur la totalité du réseau de chaussées

Dans la poursuite des actions engagées en 2016, une nouvelle campagne de relevés des dégradations des chaussées a été réalisée en 2021 sur l'ensemble du réseau routier départemental.

Cette nouvelle campagne a permis d'apprécier l'évolution de l'état du patrimoine au cours de ces cinq dernières années et d'évaluer la pertinence des stratégies d'entretien mises en œuvre.

Il en ressort une quasi stabilisation de l'état du patrimoine des chaussées, résultat de la politique volontariste de notre collectivité en faveur de l'entretien de son réseau routier.

Sur la période d'observation de cinq ans, l'optimisation des stratégies d'intervention, fixées annuellement au travers des lettres de cadrage, a contribué à tenir la trajectoire tout en resserrant les écarts entre les territoires.

Cette période marque une tendance à l'équilibre qu'il conviendra nécessairement de vérifier à la lecture des résultats de la prochaine campagne de notation

# Recommandation n°2 : Définir, lors de la prochaine « Trajectoire Voirie », des indicateurs de performance et présenter régulièrement un bilan au Conseil départemental

Le bilan technique et financier de la Trajectoire Voirie 2016-2020 a été présenté à l'assemblée départementale lors de sa réunion du 16 novembre 2020.

Ce bilan établissait également des perspectives pour l'investissement 2021/2025.

Une nouvelle Trajectoire Voirie, présentant les indicateurs de performance associés, sera définie à l'issue de nos réflexions.



#### RAPPORT N° DAJAP/2022/467

## CONSEIL DEPARTEMENTAL Réunion du 12 décembre 2022

<u>OBJET</u>: Rapport de suivi des observations de la Chambre régionale des comptes consacré à l'entretien et l'exploitation du réseau routier non concédé (tome 2) sur la gestion du Département du Nord pour les exercices 2016 et suivants.

Le 15 mars 2021, les observations formulées par la Chambre régionale des comptes des Hauts-de-France portant sur l'entretien et l'exploitation du réseau routier non concédé pour les exercices 2016 et suivants ont été communiquées par le Président du Conseil départemental à l'assemblée délibérante.

Conformément aux dispositions de l'article L. 243-9 du code des juridictions financières, « dans un délai d'un an à compter de la présentation du rapport d'observations définitives à l'assemblée délibérante, l'ordonnateur de la collectivité territoriale [..] présente, dans un rapport devant cette même assemblée, les actions qu'il a entreprises à la suite des observations de la Chambre régionale des comptes ».

L'objet du présent rapport est d'assurer le respect de cette obligation légale de communication.

Je propose donc au Conseil départemental :

- de me donner acte de la communication du rapport présentant les actions entreprises à la suite des observations formulées par la Chambre régionale des comptes sur l'entretien et l'exploitation du réseau routier non concédé pour les exercices 2016 et suivants.

Christian POIRET Président du Département du Nord